

CHRISTIAN MEYER, *Le pulpitarium des frères Prêcheurs*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 75, (2005), pp. 5-28.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LE PULPITARIUM DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR
CHRISTIAN MEYER

Le chapitre général de l'Ordre réuni à Buda en 1254 décida de confier à Humbert de Romans, cinquième maître général, l'entreprise d'unification de la liturgie, initiée vers 1225 à l'instigation de Jourdain de Saxe, puis poursuivie à partir de 1245 par une commission de quatre frères originaires des provinces d'Allemagne, de Lombardie, d'Angleterre et de France. Le texte préparé par Humbert de Romans, et consigné dans ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le prototype de St-Jacques¹, fut approuvé en 1256 (AGOP, XIV, L, 1). Dans la lettre encyclique adressée à l'Ordre à l'occasion de l'approbation de l'office, Humbert de Romans énumère les quatorze livres qui composent la collection des livres liturgiques issus de cette entreprise:

«Ut autem scire possitis utrum totum habeatis officium, noveritis XIII esse volumina, in quibus multipliciter continetur, videlicet: ordinarium, antiphonarium, lectionarium, psalterium, collectarium, martyrologium, libellum processionale, graduale, missale maioris altaris, evangelistarium eiusdem, epistolarium eiusdem, missale pro minoribus altaribus, pulpitarium et breviarium portatile.»²

La plupart des livres énumérés dans cette liste ont survécu en un grand nombre de copies. Le récent catalogue des manuscrits du processional publié par Michel Huglo recense le nombre impressionnant de 226 exemplaires du processional dominicain³. La

¹ Sur ce livre copié au couvent St-Jacques à Paris et conservé aujourd'hui aux Archives du couvent dominicain Ste-Sabine à Rome (AGOP, XIV, L, 1), voir: *Aux origines de la liturgie dominicaine. Le manuscrit Santa Sabina XIV L 1*, sous la direction de L. E. Boyle et P.-M. Gy (Paris, Rome, 2004; *Collection de l'École française de Rome*, 327).

² B. Humberti de Romanis, *Opera de vita regulari*, ed. J. J. Berthier (Rome, 1888), vol. II, p. 503.

³ M. Huglo, *Les manuscrits du processional* (München, 1999, 2004; *Répertoire International des Sources Musicales*, B XIV, 1-2). 2 vol.

bibliothèque municipale de Colmar dont le fonds dominicain est particulièrement riche, conserve non moins de treize antiphonaires (parties hivernales et estivales confondues), trois graduels et cinq psautier-hymnaires issus des collections des anciens couvents dominicains de la ville. En revanche, on a longtemps cru avoir perdu toute trace du *pulpitarium* dont les rares exemplaires connus jusqu'alors étaient ceux des livres normatifs de l'ordre⁴. L'identification de ce livre est en effet malaisée car il ne présente ni intitulé ni rubrique, de plus il contient à la fois des chants de l'office et de la messe, notés tantôt par leur seul incipit, tantôt partiellement (les versets seulement). A ce titre il semble donc avoir échappé à la vigilance des rédacteurs des catalogues de manuscrits. Le seul exemplaire connu à ce jour, un manuscrit copié en 1269 pour le monastère de Marienthal au Luxembourg (Bruxelles, Bibl. Royale, 139 [cat. 694]), a été signalé récemment par Pierre-Marie Gy⁵. La restauration, en 1989, de l'orgue de l'église du cloître des Récollets à Saverne en Alsace, avait permis de découvrir 32 feuillets d'un autre exemplaire de ce livre⁶. Ce témoin du début du XIV^e siècle avait été démembré au moment de la construction, en 1763, de cet orgue par le facteur Louis Dubois (1726 – 1766), qui avait été actif en Alsace

⁴ AGOP, XIV, L, 1, f. 370-392v; London, British Libr., Add. 23935, f. 444-447 (exemplaire personnel du Maître général de l'Ordre); Salamanca, Convento Sant Esteban, s. c. Sur les deux premiers livres, voir: M. Huglo, «Comparaison du 'Prototype' du couvent Saint-Jacques de Paris avec l'exemplaire personnel du Maître de l'Ordre des Prêcheurs (Londres, British Library, Add. MS. 23935)», in: *Aux origines de la liturgie dominicaine*, op. cit., pp. 197-214.

⁵ P.-M. Gy O.P., «Documentation concernant le Ms. Santa Sabina XIV L 1», in: *Aux origines de la liturgie dominicaine*, op. cit., pp. 5-13. La date de copie du manuscrit est assurée par le colophon: «Hunc librum feci priorissa soror Yoles Vien. Scribi sororibus in Valle sancte Marie anno Domini M^o CC^o LXIX^o ut habeatur ibi in memoriam sui.» (f. 218v, indication prise au catalogue imprimé de la Bibliothèque Royale).

⁶ M. Huglo, «Comparaison», art. cit., p. 207, n. 13. Les fragments de Saverne, identifiés en 1990 par Pierre-Marie Gy ont été expertisés en 1992 par Michel Huglo à la demande de la Direction du Patrimoine auprès du Ministère de la Communication et de la Culture. Ils sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque du Château de Saverne. Je tiens à remercier Michel Huglo d'avoir généreusement mis à ma disposition l'ensemble du dossier d'expertise constitué à cette fin. Voir la description de ces fragments, ci-dessous, Annexe II.

⁷ Originnaire de suisse, Louis Dubois a travaillé en Alsace à partir de 1756 (Saint-Amarin en 1759, Hilsenheim en 1760, Ammerschwihir en 1761-64). En 1764 il construit l'orgue de l'église abbatiale de Wissembourg. Voir P. Meyer-Siat, «Dubois, Louis», in: *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, fasc. 8 [1985], p. 703.

dans la région de Colmar⁷. Ces feuillets servirent alors à renforcer l'étanchéité des sommiers de l'instrument⁸. Enfin, un examen plus attentif des livres liturgiques notés conservés à la Bibliothèque municipale de Colmar, a révélé l'existence d'un troisième exemplaire complet de ce livre, sommairement décrit dans le catalogue des manuscrits comme «Antiphonaire-graduel»⁹. Ce sont ces deux manuscrits, et tout particulièrement celui de Colmar, qui retiendront ici plus précisément notre attention.

Le pulpitarium est un livre curieux, propre à l'ordre des Frères Prêcheurs, et dont l'existence semble avoir été éphémère. Il se présente, à première vue, comme une sorte d'incipitaire consignait, pour les fêtes possédant un formulaire propre, certaines pièces chantées à l'office (vêpres, matines et laudes) et à la messe (introît, graduel, alleluia, séquence, communion et offertoire). Il retient cependant l'attention par la présence – lorsqu'il y a lieu – de l'intégralité des versets des répons de l'office, mais aussi, parfois, des versets de l'introît, du graduel, de l'alleluia ou du trait. Son appellation, que l'on retrouve également dans les prototypes de l'ordre, le désigne à l'évidence comme un livre de pupitre ou de lutrin¹⁰.

Le livre s'ouvre sur les *Gloria patri* dans les huit tons suivis des sept tons du psaume d'invitatoire dont chacun est précédé des *incipit* des antiennes d'invitatoire chantées sous le ton qui suit. A la suite de ces pièces liminaires, la première section du pulpitarium présente les chants de l'office, dans l'ordre suivant:

- Fêtes solennelles (Noël, Circoncision, Épiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte).
- Fête de la Dédicace.

⁸ Selon le rapport d'expertise de l'organiste Marc Schaefer du 15 mai 1990, ces feuillets étaient «collés sous les sommiers du grand orgue». D'autres fragments «se trouvent dans des parties beaucoup plus difficiles d'accès: à l'intérieur des gravures des sommiers de pédale. D'autres fragments enfin servent à étanchéifier les pièces gravées du Cornet et des tuyaux de bois.» (Dossier d'expertise; voir ci-dessus, note 6).

⁹ Ms. 303 (cat. 254). Sur ce manuscrit voir [P. Schmitt], *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. Tome LVI. Colmar (Paris, 1969), p. 111, et Chr. Meyer, *Les manuscrits notés de la Bibliothèque de la Ville de Colmar* (Turnhout, à paraître en 2006; *Catalogue des manuscrits notés du Moyen Age conservés dans les bibliothèques publiques de France*).

¹⁰ Ducange donne à l'entrée «Pulpitarium»: «Liber, ut videtur, continens quae ad pulpitem cantantur vel recitantur», Michel Huglo le définit comme le «livre contenant toutes les parties chantées en solo par le chantre au lutrin», cf. M. Huglo, *Les Tonaires. Inventaire, Analyse, Comparaisons* (Paris, 1971), p. 369.

- Sanctoral (le Commun d'un apôtre ou d'un évangéliste en temps pascal, est copié après la fête de l'Annonciation; le même Commun hors temps pascal est copié à la fin, après l'office de ste Catherine).
- Litanie des saints.

La seconde section contient les chants de la messe:

- Dimanches de l'Avent, Nativité, Épiphanie, dimanches de Carême, Temps de la Passion, Pâques et semaine pascale, Dimanches après Pâques, Ascension, Pentecôte, Dimanches après la Trinité.
- Fête de la Dédicace.
- Sanctoral suivi des Communs et de la Missa de BMV.

Cette dernière section du livre est suivie d'un Kyriale pour les fêtes solennelles et doubles, et la Messe des Morts.

Le pulpitarium se présente donc ainsi comme une sorte d'«abrégé» de l'antiphonaire et du graduel qui semble bien avoir été constitué, à partir de ces livres, à l'usage du ou – plus vraisemblablement, comme on le verra ci-dessous – des chantres chargé(s) de l'exécution des versets de répons et d'alleluia et des différentes intonations. La liste des pièces chantées ou simplement entonnées par le chantré s'accorde à la hiérarchie des fêtes imposées par leur rang (correspondant à l'état du calendrier des Frères Prêcheurs au moment de la constitution du pulpitarium¹¹). On observe à cet égard qu'aux fêtes simples, seul le graduel et l'alleluia (ou le trait) de la messe sont recueillis dans le pulpitarium¹², mais aucune pièce de l'office. On notera par ailleurs que pour les fêtes de st George (23 avril) et de la ste Couronne d'épines (Coronae Domini, 4 mai) le livre ne donne que l'alleluia. Le répertoire est élargi pour les fêtes semi-doubles: il est enrichi des intonations des antiennes des vêpres et des versets des troisième, sixième et neuvième répons de matines, à l'exception cependant des fêtes des st Philippe et Jacques (1^{er} mai) et de l'Invention de la Croix (3 mai) qui ne reçoivent que le verset du troisième répons de matines. Par ailleurs pour les fêtes des Apôtres ou des Evangélistes qui n'ont pas d'office propre, le pulpitarium consigne les versets des troisième, sixième et neuvième répons de matines du commun d'un apôtre ou d'un évangéliste¹³. Le

¹¹ Nous avons pris comme référence le calendrier qui figure dans AGOP, XIV, L, 1.,

¹² Voir le tableau, ci-dessous, en Annexe I.

¹³ Thomas (21 déc.), Mathieu (24 févr.), Marc (25 avril), Barnabée (11 juin), Jacques (25 juil.), Barthélemy (24 août), Mathias (21 sept.), Luc (18 oct.), Simon et Jude (28 oct.).

pulpitarium contient enfin un nombre bien plus important de pièces pour les fêtes doubles ou solennelles (*totum duplex*): intonations des premières et secondes vêpres et de laudes, des antiennes de matines, de l'introït, de la séquence, de l'offertoire et de la communion de la messe, les versets de tous les répons de matines, enfin des versets du graduel et de l'alleluia (ou le trait dans son intégralité).

Les chants de l'office

L'antienne est une sorte de refrain chanté avant et après le psaume ou le cantique – *Magnificat* à Vêpres ou *Benedictus* à Laudes. Il semble cependant qu'en des temps plus anciens, elle ait été chantée après chaque verset du psaume ou du cantique. D'ailleurs, la reprise de l'antienne, deux ou trois fois, au cours de la psalmodie était encore observée à une époque plus récente du Moyen Age pour rehausser la solennité de telle ou telle fête. L'ordinaire des Frères Prêcheurs n'en dit rien et semble anticiper l'usage qui prédominait vers la fin du Moyen Age et qui consistait à entonner l'antienne avant le psaume et à la redire après la doxologie finale (*Gloria patri...*) dont la formule mélodique conclusive (sur «saeculorum amen») était choisie en fonction de l'intonation de l'antienne. Ce choix était toutefois singulièrement réduit, puisque les Frères Prêcheurs avaient recueilli l'usage, instauré par les Cisterciens, consistant à restreindre à une ou deux les formules possibles pour un même mode¹⁴.

Le pulpitarium reproduit l'incipit – texte et mélodie – de l'antienne, laquelle, selon l'Ordinaire du prototype d'Humbert de Romans, devait être entonnée par le chantre:

«Debet in omni tempore incipere antiphonam ad primam, terciam, sextam et nonam et complet<orium>. Ceteras autem antiphonas tam in vesperis quam in matutinis et laudibus si plures fuerint cantor in suo choro, et succentor in suo iniungat. Qui vero antiphonas incipiunt, stare debent visis vultibus ad chorum, preterquam in antiphonis que cantantur ad processiones, ad quas incipiendas semper debent qui incipiunt se vertere ad altare. Post inchoationem vero antiphone statim debet qui incepit aliquantulum inclinare. De principio autem antiphone inchoari tantum debet usque ad primas duas virgulas simul iunctas.» (AGOP, XIV, L, 1, f. 2r col. 2.)

¹⁴ Voir M. Huglo, *Les Tonaires*, op. cit. pp. 368-372.

Le *pulpitarium* donne en effet à cet endroit l'intonation de quelques notes, sur un ou deux mots, qui, dans l'antiphonaire, est délimitée par une double barre verticale qui traverse les quatre lignes de la portée et dont l'usage est propre aux Dominicains. Cette double barre (les *duae primae virgulae* selon les prescriptions de l'Ordinaire) se retrouve d'ailleurs dans toutes les pièces susceptibles d'être ainsi entonnées: hymne, répons de l'office, introït et graduel de la messe. Après cette intonation, le chœur chantait l'antienne jusqu'au bout. Vient ensuite le psaume ou le cantique dont l'incise mélodique reliant la fin de l'antienne à la dominante était également dite par le chantre. Cette incise est toujours notée dans le *pulpitarium*, de même que la formule conclusive chantée sur *saeculorum amen*.

L'hymne, premier élément de solennisation de l'office de matines, était également entonnée par le chantre. Mais ce sont les répons et surtout les versets qui retiennent l'attention des Frères Prêcheurs. D'ordinaire, le répons et le versets étaient chantés par le prieur ou par un frère désigné par le chantre selon la prescription de l'Ordinaire à l'endroit du premier office nocturne du premier dimanche de l'Avent:

«Responsorium *Aspiciens* hac die cantetur a priore vel ab alio cui cantor iniunxerit, cum tribus versibus et Gloria. Finita repetitione post Gloria, reincipiatur ab eo qui cantavit responsum *Aspiciens*. Et interim stent fratres donec totum fuerit precantum. Et hoc generaliter observetur quandocumque responsum reincipitur, preterquam ad Gloria patri et ad suam resumptionem, nisi aliqui ad librum stare voluerint.» (AGOP, XIV, L, 1, f. 1r col. 2.)

Il semble donc, contrairement à un usage largement répandu, que la reprise du répons (la *repetenda*) n'était pas redite après chaque verset, mais uniquement après la doxologie finale, et que le répons était ensuite repris au début. Mais, curieusement, ce texte ne fait mention d'aucune alternance entre le chantre et le chœur ou entre deux chantres. La réserve «nisi aliqui ad librum stare voluerint» semble cependant évoquer un autre mode d'exécution possible, si l'on accepte l'hypothèse que le livre ainsi désigné est précisément un livre noté contenant les chants de l'office, soit un antiphonaire, soit, plus précisément, le *pulpitarium*. Le *pulpitarium* suggère en effet sur ce point une autre réalisation possible du chant responsorial puisque, dans ce livre, seul l'incipit du répons est noté (texte et mélodie), puis le verset, en entier. Le texte du *pulpitarium* fait également mention, aux fêtes doubles, du versicule (sans notation, comme d'ailleurs dans l'antiphonaire), mais non du répons bref qui

suit le neuvième répons de matines. Cette notation suggère que le répons était entonné, jusqu'à la double barre, par le chantre ou par un groupe de chanteurs (*aliqui*) réunis autour du livre, et que le chœur poursuivait jusqu'au verset. Celui-ci était alors chanté par les chantres réunis autour du pupitre.

Le *Gloria patri* lui-même qui suit le verset appelle également quelques remarques: dans le *pulpitarium*, il est généralement noté en entier à la suite du verset des troisième, sixième et neuvième répons de matines; ailleurs il n'est noté que par l'incipit (*Gloria*) et des premières notes de la formule. Cette notation suggère donc que seul le *Gloria patri* des derniers répons des trois nocturnes était exécuté par le chantre (ou par un groupe de chantres réunis autour du livre). Lors des fêtes semi-doubles et doubles, le chant responsorial semble donc s'organiser ainsi:

<i>chantre ou un groupe de chantres</i>	<i>chœur</i>
intonation du répons	
verset	suite du répons jusqu'à la fin
<i>Gloria patri</i>	(... <i>et filio et spiritui sancto</i> <R/ 1,2, 4, 5, 7 et 8)
ou	
<i>Gloria patri...</i> (R/ 3, 6 et 9)	
intonation du répons	<i>repēda</i>
	suite du répons jusqu'à la fin

Cette répartition des tâches correspond sensiblement à celle de la *Regula monasteriorum* attribuée à st Benoît¹⁵. Le texte de l'Ordinaire des Frères Prêcheurs n'apporte cependant aucune précision sur ce point. L'usage commun était sans doute suffisamment établi pour rendre inutile tout rappel à cet égard.

Les chants de la messe

Les indications de l'Ordinaire sont plus précises en revanche pour les chants de la messe. Un long chapitre est en effet consacré à la manière de «dire» (*dicere*) les «répons» (il faut entendre par là l'Introït et le Graduel) et l'alleluia ou le trait (voir Annexe III). On

¹⁵ Voir, par exemple, M. Huglo, *Les Tonaires*, *op. cit.*, pp. 397-398.

retiendra surtout de ce texte qu'il fait explicitement mention d'une exécution «à deux» de ces chants, les dimanches et aux fêtes simples et semi-doubles. Lors des fêtes doubles et solennelles (*totum duplex*) l'alleluia sera chanté «à quatre là où cela sera possible». De même, les versets des tractus sont chantés en alternance par deux groupes de deux chanteurs. On notera qu'il est également question à deux reprises dans ce texte de la présence éventuelle de chanteurs (*aliqui*) «au livre».

Le répons de graduel était entonné jusqu'à la double barre (la suite est chantée par le chœur), tandis que le verset était exécuté en entier par le chantre – ou, dans l'hypothèse où il s'agit du verset noté dans le *pulpitarium*, par un petit groupe de chantres. On notera au passage que l'Ordinaire précise que le répons n'était pas redit après le verset («*responsorium nunquam reincipitur neque repetitur*»¹⁶), et que la fin du verset était chantée par le chœur. Dans les graduels dominicains, elle est en effet isolée par une double barre, de même que la fin du verset d'alleluia. L'Ordinaire précise en effet qu'au-delà de cette double barre, «le chœur achève de chanter le reste (*prosequatur residuum*), sans rien ajouter (*nichil addens*) puisque partout, vers la fin des versets (*post versus*) des répons, des alleluia et des traits, sont écrites (*posite*) autant de notes qu'il convient d'en dire». Le livre de pupitre ne permet guère cependant de préciser le mode d'exécution de l'alleluia dans les circonstances festives pour lesquelles ce livre a été conçu, puisque l'alleluia et son verset y sont notés intégralement, y compris la double barre qui détache le *jubilus* ou *neuma*, et celle qui figure vers la fin du verset pour isoler les notes chantées par le chœur.

La séquence, notée par l'incipit dans le *pulpitarium*, était entonnée à la place du *neuma*:

«L'alleluia est repris par le chœur et le *neuma* est chanté en entier avant le verset et, de la même manière, après la reprise [de l'alleluia], à moins qu'il ne faille chanter la séquence. Alors, après la reprise, on ne chante pas le *neuma* de l'alleluia: après avoir réentonné (l'alleluia) jusqu'à la première double barre, on entonne immédiatement la séquence.»¹⁷

¹⁶ Il resterait toutefois à examiner plus précisément sur ce point les graduels dominicains, car dans certains cas, la répétition est sollicitée par le sens du texte, comme par exemple le verset du Graduel de la fête de st Jean (24 juin) qui s'achève sur «et dixit mihi» et qui appelle la reprise du répons «Priusquam te formarem».

¹⁷ Texte original, cf. ci-dessous, Annexe III.

Quant aux antiennes d'offertoire et de communion, ces dernières ne sont notées dans le pulpitarium que par l'incipit, ce qui suggère qu'elles étaient entonnées par le chantre (ou le groupe de chanteurs réunis autour du pupitre), à moins que ces incipits n'aient été notés ici que pour mémoire.

Le livre et son usage

Ce que l'on sait sur le mode d'exécution des pièces consignées dans le pulpitarium pose évidemment la question de l'usage de ce livre si particulier. Les quelques exemplaires qui nous sont parvenus indiquent à l'évidence qu'il ne s'agit pas d'un livre portatif, comme le cantatorium ou le processionnal, mais bien d'un livre destiné à être placé sur un pupitre ou sur un lutrin, comme le suggère d'ailleurs son appellation dans AGOP, XIV, L, 1. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Colmar est en effet un épais volume d'environ 35 x 24 cm (c. 55 x 35 cm une fois ouvert). Le pulpitarium des sœurs de Marienthal et les fragments détachés de l'orgue de Saverne sont sensiblement de même format¹⁸. Il demeure que l'iconographie du livre sur pupitre, relativement abondante vers la fin du Moyen Age, est plus rare vers le milieu du XIII^e siècle, à l'époque précisément où le pulpitarium voit le jour. Elle apparaît toutefois dans l'iconographie du psautier, et précisément celle des manuscrits décorés à Paris, dès le premier tiers du XIII^e siècle et devient caractéristique, à partir de 1230, de la décoration de l'initiale C(*antate*) du psaume 97 dans cette même école d'enluminure. Au cours du dernier tiers de ce siècle cet usage se répand dans l'enluminure anglaise et du Nord de la France¹⁹. (On notera que dans l'office dominicain, ce psaume est le premier des matines du samedi.) Ce type iconographique se retrouve également dans certains manuscrits représentatifs de la polyphonie de l'*Ars antiqua* parisienne, comme dans ce manuscrit aujourd'hui conservé à Wolfenbüttel (Cod. Guelf. 1099 Helmst. [W2]) qui pourrait avoir été copié pour un membre du clergé de l'église St-Jacques de la Boucherie à Paris vers le milieu du XIII^e siècle, et décoré dans l'atelier

¹⁸ Le ms. provenant de Marienthal (219 f.) mesure 350 x 230 mm; les fragments de Saverne mesurent en moyenne 340 x 240 mm.

¹⁹ Voir G. Haseloff, *Die Psalterillustration im 13. Jahrhundert. Studien zur Geschichte der Buchmalerei in England, Frankreich und den Niederlanden* (s.l., 1938), passim, tableaux pp. 104-113 et planches 9, 10, 14, 15, 18.

parisien où fut précisément copié et décoré un groupe de Bibles à l'usage des Dominicains²⁰. On relève en effet dans ce manuscrit la présence de trois initiales historiées représentant un ou plusieurs chanteurs devant un pupitre portant un livre²¹.

La présence de cette décoration dans un recueil de compositions polyphoniques n'est sans doute pas fortuite puisque la polyphonie savante cultivée au chœur de Notre-Dame était étroitement liée à l'élaboration de supports scripturaires, comme ce *magnus liber organi* décrit par un théoricien de la musique anonyme vers la fin des années 1270. Selon les déclarations de ce témoin, ce livre aurait été copié par Léonin, vers la fin du XII^e siècle, et contenait précisément des polyphonies de la messe et de l'office destinées à rehausser l'éclat des services religieux au chœur de Notre-Dame de Paris²². Michel Huglo a récemment suggéré que le *pulpitarium* aurait pu être conçu à l'instar du *magnus liber organi* ou d'autres livres qui auraient pu être réalisés sur ce modèle²³. Même si le *pulpitarium* dominicain ne contient, bien entendu, aucun chant polyphonique, ce rapprochement mérite toutefois réflexion, car le livre et le *magnus liber organi* s'apparentent d'une certaine manière par leur «répertoire», puisqu'ils contiennent, l'un et l'autre, le texte de pièces chantées dans des circonstances festives²⁴.

Les prescriptions de l'Ordinaire des Frères Prêcheurs fait référence à plusieurs endroits à des chanteurs, deux ou quatre, issus de la communauté rassemblée au chœur, qui «auront bien voulu «se tenir au livre» (*ad librum stare*)»²⁵. Si ce livre est bien, comme nous en faisons ici l'hypothèse, le *pulpitarium* constitué et décrit dans

²⁰ L. Dittmer (éd.), *Faksimile-Ausgabe der Handschrift Wolfenbüttel 1099 (1206)* (Brooklyn, NY, 1960). M. Everist, *Polyphonic Music in Thirteenth-century France: Aspects of Sources and Distribution* (New York, 1989), pp. 106-108.

²¹ Voir f. 31r, 92r, 145r.

²² * «Et nota, quod magister Leoninus, secundum quod dicebatur, fuit optimus organista, qui fecit magnum librum organi de gradali et antifonario pro servitio divino multiplicando.» Fr. Reckow, *Der Musiktraktat des Anonymus 4*, 2 vol. (Wiesbaden, 1967; *Beihefte zum Archiv für Musikwissenschaft*, 4-5), vol. 1, p. 46.

²³ Le *pulpitarium* «a peut-être pris comme modèle un livre de polyphonie parisienne tel celui de Wolfenbüttel [en note: W2], car ce sont précisément les intonations de pièces et les versets qui, à Notre-Dame de Paris étaient confiés aux 'organistes' pour être chantés à trois ou à quatre voix.», M. Huglo, «Comparaison», art. cit., p. 207.

²⁴ On trouvera un aperçu de la destination liturgique des *organa* de Notre-Dame dans Cr. Wright, *Music and Ceremony at Notre Dame of Paris 500-1500* (Cambridge, 1989), pp. 258-264.

²⁵ Voir notamment ci-dessous, dans le texte reproduit au titre de l'Annexe III.

AGOP, XIV, L, 1, la question est de savoir à quelle type de pratique vocale ce livre pouvait être associé. Il s'agit, sans nul doute, d'une pratique de chant exceptionnelle requérant un support écrit, car le chant homophonique au chœur, de la communauté tout entière ou d'un nombre plus restreint de chanteurs, reposait sur le simple exercice de la mémoire et pouvait donc aisément s'affranchir de ce type de support. Ce livre spécial, consignait le texte des chants associés aux circonstances les plus solennelles de l'année liturgique, pourrait ainsi avoir été constitué pour servir de support à cette pratique de chant polyphonique que l'on désignera au xv^e siècle comme le «chant sur le livre». Certes, le Chapitre général de Bologne de 1242 avait interdit que les «Frères de notre ordre fassent des déchants, dans nos églises ou ailleurs» (*ne aliquo modo fiant discantus a fratribus nostris in ecclesiis nostris vel alienis*)²⁶. Cette interdiction visait une pratique de chant polyphonique, relativement rapide et léger, à deux voix, qui pouvait être improvisé à partir d'une mélodie notée. Elle est d'ailleurs formulée à une époque où l'on commence à noter les compositions conçues dans ce style, et ce à la faveur des acquis d'une notation musicale de plus en plus habile à différencier les durées. Ce style de composition, qui s'illustre en particulier dans les sections finales des *organa* de l'École de Notre-Dame où le déchant introduit un moment jubilatoire, incarne ainsi, au moment de sa condamnation par le Chapitre général de Bologne, une pratique aux connotations résolument «modernes». Cette interdiction, prise à la lettre, n'exclue cependant pas d'autres formes de chants polyphoniques, parmi lesquelles l'organum pratiqué, notamment à Paris, les jours de fête.

Cette interdiction prouve cependant *a contrario* que le déchant et, plus généralement le chant polyphonique, étaient pratiqués ici et là dans les communautés de l'ordre. On peut d'ailleurs convoquer sur ce point le témoignage de quelques compositions d'origine ou de provenance dominicaine, comme cette version polyphonique de l'alleluia *Felix ex fructu* en l'honneur de st Pierre de Vérone, conservés dans le ms. Vatican Lat. 14179. La pièce, notée vers la fin du XIII^e siècle sur un bifolium relié ultérieurement à ce manuscrit, a sans doute été composée au cours de la décennie qui a suivi la canonisation du martyr de Vérone (1253)²⁷. L'alleluia et son verset sont

²⁶ B. M. Reichert, *Acta capitulorum generalium*, I (Rome, 1898), p. 23.

²⁷ K. Levy, «A Dominican Organum Duplum», *Journal of the American Musicological Society*, 27 (1974), 183-211.

«organisés» dans un style de déchant répandu dans bon nombre de sources musicales dites «périphériques», provenant du Nord de la France, d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Espagne.

Si cet alleluia polyphonique ne peut avoir été composé qu'en milieu dominicain, d'autres témoignages, moins directs, suggèrent cependant une certaine tolérance des Frères Prêcheurs à l'égard de la polyphonie. On peut citer à cet égard l'exemple de ce conduit en forme de motet à deux voix *Homo quam sit pura* composé sur un texte attribué à Philippe le Chancelier qui figure, en compagnie de quelques conduits monodiques dans un manuscrit d'origine dominicaine de la seconde moitié du XIII^e siècle (après 1253) aujourd'hui conservé à Rome, Archivio di Santa Sabina (AGOP), sous la cote XIV, L, 3²⁸. Ce manuscrit composite contenant des chants de l'office mais également de la messe – hymnaire, bréviaire de la messe et de l'office, chants de procession, sanctoral de la messe, séquences et conduits (monodiques) – pourrait avoir été copié à l'usage d'un prédicateur itinérant. Selon l'hypothèse de H. Husmann, le motet et les conduits pourraient avoir été intégrés à des sermons à titre d'exemple ou de citation²⁹. On pourrait également citer le cas des fragments de polyphonie conservés dans un manuscrit provenant du couvent des Dominicains de Wimpfen (Darmstadt, Hessische Landesbibliothek, Cod. 3471)³⁰. D'autres polyphonies conservées dans des manuscrits de provenance ou d'origine dominicaine attendent encore une étude plus attentive³¹. On sait enfin, par le témoignage

²⁸ AGOP, XIV, L, 3. Sur ce manuscrit, voir H. Husmann, «Ein Faszikel Notre-Dame-Kompositionen auf Texte des Pariser Kanzlers Philipp in einer Dominikanerhandschrift (Rom, Santa Sabina XIV L 3)», *Archiv für Musikwissenschaft*, XXIV (1967), pp. 1-23. M. Huglo, *Les manuscrits du processionnal*, 2 vol. (München, 2004; *Répertoire International des Sources Musicales*, B XIV), vol. 2, p. 345.

²⁹ H. Husmann, art. cit., pp. 18-19.

³⁰ Voir *Répertoire International des Sources Musicales*, B IV/1, pp. 75-79. Fr. Gennrich (éd.), *Die Wimpfener Fragmente der hess. Landesbibliothek Darmstadt Faksimile-Ausgabe der HS. 3471* (Darmstadt, 1958; *Summa musicae medii aevi*, 5). R. Flotzinger, «Zur Herkunft der Wimpfener Fragmente», in: *Speculum Musicae Artis: Festgabe für Heinrich Husmann*, éd. H. Becker et R. Gerlach (München, 1970), 147-151; L. Treitler, art. cit. p. 207, n. 47.

³¹ Voir par exemple Genève, Bibl. Univ. lat. 155 (*olim* lat. 30a) (fin du XIII^e siècle provenant d'un couvent de dominicaines aux confins de l'Allemagne ou de la Suisse; Bamberg, Staatl. Bibl., Theol. 74 (*olim* P.VI.19) (XV^e; d'un couvent dominicain de Bamberg); *olim* Donaueschingen, Fürstlich Fürstenbergische Bibliothek, 882 (premier quart du XIV^e s.; processionnal à l'usage des Dominicaines de Brunnenhof près de Möhringen en Forêt-Noire (cf. RISM B IV/1, p. 53, 74-75; sur ce dernier manuscrit voir également RISM B XIV/1, pp. 54-55).

de la *Summa musicae* rédigée par le Frère Prêcheur Hieronymus de Moravia au cours du derniers tiers du XIII^e siècle, combien la musique mesurée retenait l'attention et la curiosité des Frères du couvent St-Jacques à Paris³². Cette Somme recueillie en effet non moins de cinq traités de musique mesurée, présentés dans l'ordre chronologique, avec le souci évident de donner une idée de l'évolution du chant polyphonique tout au long de ce siècle, mais également un bref traité de déchant³³. Ces quelques indices invitent à «revisiter» la question des tolérances de l'Ordre en matière de chant polyphonique. Au-delà de cette enquête on pourrait enfin se poser la question de savoir en quoi le milieu des Frères Prêcheurs pourrait avoir contribué à la dissémination européenne – en particulier vers l'Angleterre, l'Espace germanique et l'Europe centrale –, des techniques de «polyphonisation» du chant liturgique élaborées en Ile de France depuis la fin du XII^e siècle.

Il faudrait enfin se poser la question de savoir pourquoi le pulpitarium n'a survécu qu'en de si rares exemplaires. Les descriptions relativement sommaires des manuscrits liturgiques – et d'autant plus sommaires qu'il s'agit de manuscrits de «basse époque» – expliquent peut-être que les exemplaires conservés n'ont pas été identifiés comme tels et passent donc inaperçus à la lecture des catalogues. Michel Huglo a avancé l'hypothèse que le pulpitarium aurait «rapidement disparu, car il faisait double emploi avec l'Antiphonaire et le Graduel»³⁴. Si cette raison ne peut être totalement exclue, on pourrait aussi s'interroger sur la nécessité qu'il y eut, à une époque où la fabrication de livres était une opération onéreuse et fastidieuse, de réaliser un livre-florilège réunissant des pièces déjà soigneusement consignées par ailleurs. Au demeurant, l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Colmar et, dans une moindre mesure, les fragments de Saverne, prètent paradoxalement une relative longévité à ce livre. L'exemplaire de Colmar, copié vers la fin du XIV^e siècle, comporte en effet, de la main du copiste principal, un important supplément pour des fêtes introduites après la constitution du

³² Hieronymus de Moravia, *Tractatus de musica*, éd. S. M. Cserba (Regensburg, 1935; *Freiburger Studien zur Musikwissenschaft*, 2). Voir aussi Chr. Meyer, «Hieronymus de Moravia», *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, *Zweite, neubearbeitete Ausgabe* herausgegeben von L. Finscher, Personenteil, vol. 8 (2002), col. 1519-1521.

³³ *Discantus positio vulgaris*. Ed. S. M. Cserba, *op. cit.*, pp. 191-192. Sur ce type de traités et ce texte en particulier, voir Kl.-J. Sachs, «Zur Tradition der Klangschrift-Lehre», *Archiv für Musikwissenschaft*, XXVIII (1971), pp. 233-269.

³⁴ M. Huglo, «Comparaison», *art. cit.*, p. 207.

pulpitarium. Ces suppléments sont postérieurs à 1296 élevant au rang de fête double les fêtes des Apôtres, des Évangélistes et des quatre docteurs de l'Église, Grégoire, Ambroise, Augustin et Jérôme³⁵. Le volume conserve enfin, sous la même reliure, d'autres additions, de différentes mains, mais copiées dans le format initial et dont les plus récentes sont contemporaines ou postérieures à l'élévation de la fête de ste Anne au rang de *totum duplex* (1465).

Les raisons pour lesquelles ce livre a été constitué et celles pour lesquelles il semble avoir disparu sont donc loin d'être parfaitement élucidées. Si ce livre a été constitué, comme nous en avons fait l'hypothèse, pour servir de support à une pratique de chant polyphonique destinée à rehausser l'éclat des moments les plus festifs de l'année liturgique, il est possible que sa disparition coïncide avec une transformation des pratiques musicales dans la célébration de la liturgie chez les Frères Prêcheurs. Une étude plus attentive de la vie de l'ordre au cours des XIV^e et XV^e siècles, mais aussi de l'évolution du cérémonial et de l'usage des livres notés, permettra peut-être dans le futur d'éclairer la genèse de ce livre et surtout d'élucider les raisons pour lesquelles il a disparu.

³⁵ Cf. B. M. Reichert, *op. cit.*, p. 279.

ANNEXE I

TABLEAU DES PIÈCES DU PULPITARIUM
DANS L'ORDRE DU CALENDRIER LITURGIQUE

Abréviations

a	antienne(s)
all	alleluia
CAO	<i>Corpus Antiphonarium Officii</i> , R. J. Hesbert (Rome, 1963-1979)
com	communion
du	(fête) double
gr	graduel
in	introït
L	laudes
lect.	leçon(s)
N1-3	nocturnes 1-3
off	offertoire
proc.	procession
r	répons
semid.	(fête) semi-double
si	(fête) simple
sq	séquence
to du	(fête) totum duplex
tr	tractus (trait)
V	vêpres
v	verset
V2	Secondes Vêpres
vall	verset d'alleluia
vgr	verset de graduel

L'orthographe des entrées du tableau a été normalisée selon l'orthographe du latin classique.

Une transcription de l'ensemble des textes du Pulpitarium sera mise en ligne sur le site internet de l'Université de Nancy 2: [HYPERLINK http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/Ureef.html/musmed](http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/Ureef.html/musmed)

Dom. 1 in Adv. Domini	vgr + vall
Dom. 2 in Adv. Domini	vgr + vall
Dom. 3 in Adv. Domini	vgr + vall
Sabb. quat. temp.	Benedictus (Daniel III.52-56)
Dom. 4 in Adv. Domini	vgr + vall
In vig. Nat. Domini	L V
	in gr all off com
In nocte Nat. Domini ad primam missam	in gr all off com
In aurora ad missam	vgr + vall

In die	N1-3 L V
Ad maiorem missam	in gr all sq off com
Dominica infra octavam Nat. Dom.	vgr + vall
Per octavam Nativitatis ad memoriam	L a, V a
In Circumcissione	V1 N1-3 L V2
	vgr + vall off. com.
Vig. Epiphaniae	vgr + vall
Epiphaniae	V1 N1-N3 L V2
	in gr all sq off com
Dominica infra octavam Epiphaniae	vgr + vall
In octava Epiphaniae	vall
In dom. 1 post octavam Epiphaniae	vgr + vall
In dom. 2 post octavam Epiphaniae	vgr + vall
Dominica in Septuagesima	vgr + tr
Dominica in Sexagesima	vgr + tr
Dominica in Quinquagesima	vgr + tr
Dominica 1 in Quadragesima	vgr + tr
Dominica 2 in Quadragesima	tr
Dominica 3 in Quadragesima	vgr + tr
Dominica 4 in Quadragesima	vgr + tr
Dominica in Passione	vgr + tr
Dominica in Ramis palmarum	vgr + tr
Fer. 5 in Cena Domini	vgr + Litanie
In die Pasche	N1-3 L V
	r. et v. de proc.
	in gr all sq off com
Fer 2-3	N1-3 (r3 r6 r9) L V2
	in gr all off com
Fer. 4-6	vgr + vall
Sabb.	vall
Dominica in oct. Pasche	2 vall
Dom. 1-4 post oct. Pasche	2 vall
In Ascensione	V1 N1-3 (r3 r6 r9) L V2
	in gr all sq off com
Dom. infra oct. Ascensionis	vall
Vigilia Pentec.	Litanie, All / Tr
Pentec.	V1 N1-3 (r3 r6 r9) L V2
	in gr 2 all sq off com
Fer 2-3	N1-3 (r3 r6 r9) L V
	gr 2 all sq off com
Fer 4-6, Sabb.	2 all
Trinitatis	V N1-3 L V
	in gr all sq off com
Dom. 1-23 post. Trinit.	vgr + vall
In anniversario dedicationis	V N1-3 L V
	in gr all / tr sq (in tempore Ascensionis)
	off com

Andreae (30 nov.)	semid.	V N1-3 (r3 r6 r9) vall
Nicolai (6 déc.)	semid. (du 1300)	V N1-3 (r3 r6 r9) gr all
Luciae (13 déc.)	si	gr all
Thomae ap. (21 déc.)	semid.	gr all
Stephani (26 déc.)	to du	V1 N1-3 L V in gr all off com
Iohannis Ev. (27 déc.)	to du	mem. N1-3 L V in gr all off com
De innocentibus (28 déc.)	si	mem.
Innocentium (28 déc.)	si	gr all
Thomae ep. et mart. (29 déc.)	si	gr all
Silvestri (31 déc.)	si	gr all
Fabiani et Sebastiani (20 janv.)	si	gr all / tr
Agnētis (21 janv.)	si	gr all / tr
Vincentii (22 janv.)	semid. (to du 1348)	V N1-3 (r3 r6 r9) gr all / tr
Conversio Pauli (25 janv.)	semid.	V N1-3 (r3 r6 r9) gr all / tr
Purificatio Mariae (2 févr.)	to du	V1 N1-3 L V2 in gr all / tr sq off com
Agathae (5 févr.)	si	gr all
Cathedra S. Petri (22 févr.)	si	gr tr
Mathiae ap. (24 févr.)	semid.	tr
Gregorii (12 mars)	si (semid. 1264)	gr tr
Benedicti abb. (21 mars)	si	gr tr
Annunciatio Mariae (25 mars)	to du	V1 N1-3 L V2 in gr tr / 2 all sq off com
In com. unius apostoli sive unius evangeliste		rV rM
In paschali tempore		
Ambrosii (4 avril)	si (semid 1266)	gr tr / 2 all
Georgii (23 avril)	si	2 all
Marci (25 avril)	semid.	2 all
Petri mart. (29 avril)	to du (1254)	V N1-3 (r3 r6 r9) L V in 2 all sq off com
Philippi et Iacobi (1 ^{er} mai)	semid.	V N1 (r3) 1 ou 2 all
Inventio Crucis (3 mai)	semid.	V N1 (r3) 1 ou 2 all
Coronae Domini (4 mai)	si (1238)	1 ou 2 all
Iohannis ante portam lat. (6 mai)	semid.	1 ou 2 all
Transl. Dominici (24 mai)	to du	V N1-3 (r3 r6 r9) L V gr 1 ou 2 all sq (in tempore Ascensionis) off com
Barnabae (11 juin)	semid.	gr 1 ou 2 all
Gervasii et Prothasii (19 juin)	si	gr all
Vig. Iohannis Baptistae		gr all
Nativitatis Iohannis Baptistae (24 juin)	du (to du 1297)	V1 N1-3 L V2

Iohannis et Pauli (26 juin)	si	in gr all off com
Vig. Petri et Pauli		gr all
Petri et Pauli (29 juin)	du (to du 1300)	gr all V1 N1-3 L V2
Comm. Pauli (30 juin)	semid.	in gr all off com N1-3 (r3 r6 r9)
In octava die apostolorum (6 juil.)	si	gr all
Margaretæ (20 juil)	si	gr all
Mariæ Magdalenæ (22 juillet)	semid. (to du 1300)	N1-3 (r3 r6 r9)
Iacobi (25 juillet)	semid.	gr all
Vincula S. Petri (1 ^{er} août)	si	gr all
Inventio Stephani (3 août)	si	gr all
Dominici (5 août)	to du	V1 N1-3 L V2
Vig. Laurentii		in gr all sq off com
Laurentii (10 août)	semid. (du 1423)	gr all V N1-3 (r3 r6 r9)
Vig. Assumptionis Mariæ		gr all
Assumptionis Mariæ (15 août)	to du	gr all V1 N1-3 L V2
Hippolyti sociorumque (13 août)	si	in gr all sq off com
Bernardi abb. (20 août)	si	gr all
Bartholomæi (24 août)	semid. (du 1300)	gr all
Augustini (28 août)	to du	gr all V1 N1-3 L V2
Memoria de s. Iohanne		in gr all sq
In Decollatione Ioh. Baptistæ (29 août)	si (du 1364)	a gr all
Nativitatis Mariæ (8 sept.)	to du	V1 N1-3 L V2
Exaltatio Sanctæ Crucis (14 sept.)	semid.	in gr all sq off com V N1-3 (r3 r6 r9)
Vig. Mathæi ep.		gr all
Mathæi ep. (21 sept.)	semid.	gr all
Mauricii sociorumque (22 sept.)	si	gr all
Cosme et Damiani (27 sept.)	si	gr all
Michaelis arch. (29 sept.)	si (to du 1328)	V1 N1-3 L V2
Hieronymi (30 sept.)	si	in gr all off com
Francisci (4 oct.)	si	gr all
Dionysii sociorumque (9 oct.)	si (to du 1481)	gr all
Lucae (18 oct.)	semid.	gr all
Vig. Simonis et Iudæ		gr all
Simonis et Iudæ (28 oct.)	semid.	gr all
Vig. Omnium Sanctorum		gr all
Omnium Sanctorum (1 ^{er} nov.)	to du	V1 N1-3 L V2
Defunctorum (2 nov.)	IX lect.	in gr all sq off com V1 N1-2 L V2
Pro presenti defuncto...		in gr tr V N1-3 L

Martini (11 nov.)	semid. (du 1423)	gr tr off com V N1-3 (r3 r6 r9)
Ceciliae (22 nov.)	si	gr all
Clementis (23 nov.)	si	gr all
Katherinae (25 nov.)	semid. (du 1462)	V N1-3 (r3 r6 r9)
In com. unius apost. vel evang. extra tempus paschale		gr all V N1-3 (r3 r6 r9)
In comm. plurim. apost.		gr all
In comm. unius mart.		gr all
In comm. plurim. mart.		gr all
In comm. unius conf.		gr all
In nat. unius virg.		gr all
In comm. BMV in Adv.		gr all
In comm. BMV a Nat. Dom. usque ad Purif.		gr all (tr si septuagesima intervenerit)
In comm. BMV a Purif. usque ad Adv.		gr tr / 2 all

SUPPLÉMENTS ET ADDITIONS RELEVÉS SUR L'EXEMPLAIRE DU MANUSCRIT DE COLMAR (MS. 303)

I. Suppléments (de la main du copiste principal)

Gregorii (139r)	semid. (1264) du (1296)	r3 r6 r9
Decoll. Ioh. Baptiste (139r-141v)	du (1364)	V1 N1-3 L V2 in gr all sq off com
Andreae (142r)	du (1397 to du pour l'Angleterre)	gr all off com (inc. seult)
Nicholai (142r)	du (1300)	gr all off com (inc. seult)
Thomae ap (142r)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Mathiae ap (142r)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Conversionis Pauli (142r)		gr all off com (inc. seult)
Gregorii (142r)	du (1296)	gr tr off com (inc. seult)
Ambrosii (142r)	du (1296)	gr tr all off com (inc. seult)
Marci (142r)	du (1296)	in 2 all off com (inc. seult)
Philippi et Iacobi ap (142r-v)	du (1296)	in 2 all off com (inc. seult)
Barnabae ap (142v)	du (1296)	gr 2 all off com (inc. seult)
In comm. Pauli ap (142v)	du (1296)	in gr all off com (inc. seult)
Mariae Magdalena (142v)	to du (1300)	in gr all off com (inc. seult)
Iacobi ap (142v)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Bartholomaei ap (142v)	du (1300)	gr all off com (inc. seult)
Mathaei ap (142v)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Ieronimi (142v)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Lucae ev (142v)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
Simonis et Iudae ap (142v)	du (1296)	gr all off com (inc. seult)
In com. de apostolis (142v)		in 3 off 3 com (inc. seult)
In com. un. martyris (142v-143r)	2 off (inc. seult)	
In com. un. confessoris (143r)	3 in (inc. seult)	

fête non identifiée (143v)		(in) Veritas. (gr) Desiderium. (all) Beatus. (off) Domine. (com) Fidelis servus.
Corpus Christi (143v+146r)	1323	in gr all (intégralement noté) sq off com V N1-3 L V2
Andreae ap (147r-149r)	du (1397 to du pour l'Angleterre)	V N1-3 L
Nicolai (149r-151r)	du (1300)	V N1-3 L
In comm. Pauli ap (151r-153r)	du (1296)	V N1-3 L V2
Mariae Magdalenae (153r-155v)	to du (1300)	V r3 r6 r9 L V2
In comm. apostolorum sive evangelistarum (in pasch. temp.) (155v-157r)		V N1-3 L V2
In comm. apostolorum (extra pasch. temp.) (157r-159v)		V L V2 (inc. seult)
In comm. evang. (159v)		V N1-3 L V2
In comm. un. conf. (159v-162r)		V N1-N3 L V2
Conversionis Pauli (162r-164r)		V r3 r6 r9 ³⁶
Office non identifié (164v-165v)		alleluia «Sancte Thome columnna poli...»
? Thomae Aqu. (f. 165v)		in gr tr off 2 com
Thomae Aqu. (166r-v)	to du (1326)	V N1-3 L V2
Thomae Aqu. (167r-169v)	to du (1326)	V N1-3 L V2
Vincentii (169v-172v)	to du (1348)	V N1-3 L V2
Vincentii (172v)	to du (1348)	in off com (inc. seult)

II. Additions de diverses mains du xv^e siècle.

A.		
Annae (173r)	to du (1465)	in gr all off com (inc. seult)
Laurentii (173r)	du (1423)	in off com (inc. seult)
Dionysii sociorumque (173r)	to du (1474)	in gr all off com (inc. seult)
Decem milium Martyrum (173r-v)	IX (1423)	all
Dionysii et soc. eius (173v-175r)	to du (1474)	V N1-3
Nativitas Iohannis Bapt. (175v)	to du (1297). cf.	r Inter natos/ v Fuit homo missus a deo cui nomen Iohannes erat. Gloria...
	<i>supra</i>	ordinaire de la messe; all off 2com
In festo duplici et semiduplici (175v-176r)		

³⁶ V. Ant. ad Magn. Cum autem/ R/ Exultabunt/ («xi virginum R/» marg.) V/ Exultabunt. V/ Cantate domino canticum novum laus eius in ecclesia sanctorum. R/ Regnum V/ Eructavit cor meum verbum bonum dico ego opera mea regi (CAO 7524) R/ In pace V/ Si dederò sompnum oculis meis et palpebris meis dormitacionem. Gloria patri... (CAO 6921) A/ Media vita. V/ Ne proicias nos in tempore senectutis cum defecerit virtus nostra ne derelinquas nos domine. Homo V/ Venite comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis. Gloria patri...

B.			
Inventio crucis (176r)	du		in gr all off com (inc. seult)
C.			
Corp. Christi (177r-179v)	1323		V N1-3 L V2
D.			
In transl. Thomae doct. (180r-181v)	to du (1370)		N1-3
E.			
Iohannis Bapt. (?) (181v)			«Fuit homo missus a deo cui nomen Iohannes erat. Alleluia» (cf. verset CAO 6652, 6979)
F.			
Antonii [17 janv.] (f. 181v)	to du (1388)		«Alleluia Disposui testa- mentum electis mei...»
G.			
Visitationis BMV (182r-185r)	to du (1401)		V N1-3 L V2

ANNEXE II

LES FRAGMENTS DE SAVERNE
(Saverne, Musée du Château des Rohan)

32 feuillets. Parchemin. c. 340 x c. 240 mm (120 x 240 mm [fragment 23]; 160 x 140 mm [fragment 22]). Écriture textuelle. Initiales vermillon et azur festonnées ou filigranées. Initiales courantes à la plume (encre noire) et rehaussées à l'encre rouge. Justification. 240 x 160 mm. Notation carrée sur portées de 4 lignes tracées à l'encre rouge. Portées de 16 mm. 8 portées par page.- Fin XIII^e-début XIV^e s. (après 1296).

- Fr. 1: Invitatoires (6^e-7^e tons)
> errant corde ipsi... Quoniam deus magnus... pascue eius <
- Fr. 2-3: Transl. Dominici (24 mai); Nativitas Iohannis (24 juin)
> quondam oppresum nebual veri solis... eum quo nomine voca-
retur. Gloria <
- Fr. 4-5: Petri et Pauli (29 juin)
> teis. Ps. Celi evovae. A/ Ait Petrus... edificabo ecclesiam meam.
Gloria <
- Fr. 6-11: Comm. Pauli (30 juin); Mariae Magdalenaë (22 juillet); Iacobi (25
juillet); Dominici (5 août); Laurentii (10 août)
> A/ Damasci. Ps. Bnd. evovae... sicut dies verni circumdabant
eam flores <

- Fr. 12-18: Omnium sanctorum (1^{er} nov.), Martini (11 nov.), Katharinae (25 nov.), In communi apostolorum
 > ant omnes tuum iuvamen quicumque... R/ Dum steteritis. V/ Non enim vos estis qui loquimini sed spiritus patris vestri qui loquitur <
- Fr. 19-21: Dom. 1-3 in Adv. Dom. (messe), Sabb. Quatuor temp.
 > Ps. Dominus r. Evovae. A/ Beatus... V/ Benedictus es *Chorus* Domine deus <
- Fr. 22: Nat. Domini (Ad maiorem missam), Dominica infra octavam natalis domini
 > num quia hodie descendit lux magna... novissime diebus istis locutus est no |
- Fr. 23: Dominica infra octavam Natalis Domini, In Circumcisione, Vig. Epiph., Epiphania
 recto: > lingua mea calamus scribe velociter scribentis <
 verso: > bis in filio suo Off. *tui sunt...* Intr. Ecce. Ps. Deus iudicium <
- Fr. 24: Dom. 1 in Quadragesima
 > te in tenebris a ruina... protegam eum quoniam cog <
- Fr. 25: Fer. 3-6 post Pentec.
 > vado et venio ad vos et gaudebit... V/ Dum complerentur <
- Fr. 26: Dom. 4-6 post Trinit.
 > bitur rex et super salutare... factus es nobis a generatione et progenie. Alle <
- Fr. 27-28: Comm. Pauli (30 juin, fête double en 1296)
 > Petrus. Ps. Dominus r. evovae... Gratia dei. Ps. Deus Deus. Evovae <
- Fr. 29-30: In communi apostolorum (extra tempus paschale)
 > in vobis. Gloria A/ Principes. Ps. Omnes gentes... Iste sanctus. evovae. A/ Confessor domi <
- Fr. 31-32: In communi unius confessoris
 > A/ Confessor. Ca. Magnificat evovae... vigilate ergo quia nescitis... Gloria... A/ Domine <

ANNEXE III

DE MODO DICENDI RESPONSORIA,
ALLELUIA ET TRACTUS IN MISSA.
(AGOP, XIV, L, 1, f. 9r col. 2³⁷)

Notandum quod responsoria et alleluia in dominicis et festis simplicibus et semiduplicibus et per octavas natalis et pasche et pentecostes et in sabbatis quando de beata virgine celebratur, cantanda sunt a duobus. In duplicibus vero et totis duplicibus responsoria a duobus, alleluia vero a quatuor ubi servari poterit cantetur. Responsorium nunquam reincipitur neque repetitur, neque primum alleluia in tempore paschali et quando duo cantant. Quando responsum incipitur a duobus, chorus ipsum prosequatur. Alleluia vero a choro reincipiatur et neuma totum ante versum cantetur et post repetitionem similiter nisi sequentia sit cantanda. Tunc enim post repetitionem, neuma de alleluia non cantatur. Si postquam reinceptum fuerit usque ad duas primas virgulas simul iunctas, statim est sequentia inchoanda. Sequentia autem non cantetur nisi in totis duplicibus et in sabbatis quando de beata virgine celebratur.

Infra octavas autem alias a supradictis, et in festis trium lectionum et in diebus profestis, postquam cantor inceperit alleluia usque ad duas primas virgulas simul iunctas, statim conventus pretermisso neumate versum prosequatur.

Neuma vero de alleluia solum cantetur quando alleluia post versum repetitur, quod semper post versum est repetendum quando unum tantum alleluia in missa cantatur.

Quando responsum de missa cantatur, sedeat chorus nisi aliqui ad librum stare voluerint. Ad inceptionem vero de alleluia surgat, et si versus de alleluia cantandum fuerit a duobus vel a quatuor, sedeat chorus dum versus cantatur, et finito versu, quando resumendum fuerit alleluia, surgat. Quando vero versus de alleluia cantatur a toto conventu stet chorus etiam in tempore paschali quando unum solum alleluia cantatur. Quando autem duo alleluia cantantur tunc ad primum alleluia servetur quod supra de responso dictum est, ad secundum vero fiat sicut dictum est de alleluia alterius temporis.

In omnibus dominicis et festis simplicibus et supra, quando cantandus est tractus, cantetur a quatuor ita quod bini bini dicant versus, similiter in sabbatis quando de beata virgine celebratur. In profestis vero diebus cantetur a toto choro. In festis trium lectionum nunquam dicatur tractus.

³⁷ Pour la transcription de ce texte nous avons conservé l'orthographe du manuscrit.

Dum autem tractus cantatur sive a quatuor sive a tot<o> choro, semper sedeat chorus nisi aliqui ad librum stare voluerint. Quandocumque autem tractus dicitur, sequentia non cantetur.

Quando vero cantor vel cantores aliquid incipiunt vel etiam fratres, qui responsorium aut alleluia dicunt in missa cantent usque ad duas primas virgulas simul iunctas, et chorus residuum prosequatur. Similiter quando duo vel quatuor cantant versum responsorii vel versum alleluia vel ultimum versum tractus, postquam cantaverint (9r col. 3) usque ad duas ultimas virgulas simul iunctas, chorus prosequatur residuum nichil addens quia ubique post versus responsoriorum et alleluia et tractuum tot sunt note posite quot dici debent.